

AVIS DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'URBANISME

Décret n° 2018-617 du 17 juillet 2018 portant modification du code de l'urbanisme

CERTIFICAT D'URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

PERMIS D'AMÉNAGER

Lotissement ou aménagement avec travaux (création des voies, équipements, espaces communs).

Lotissement situé dans un site classé ou un secteur sauvegardé.

(1) DÉCLARATION PRÉALABLE

Travaux non soumis à permis de construire, portant sur une maison individuelle.

Lotissement sans travaux non soumis à permis d'aménager.

Division foncière soumise au contrôle de la commune.

PERMIS DE DÉMOLIR

MODIFICATION D'UN PERMIS DÉLIVRÉ

TRANSFERT D'UN PERMIS DÉLIVRÉ EN COURS DE VALIDITÉ

AUTRE demande d'autorisation de construire ou de modifier un ERP

Numéro d'enregistrement AT 08414326C0001 (2)

Date d'enregistrement : 20/02/2026

Nom et prénom(s) du demandeur : SELARL SOURIRES DE

VENASQUE Mme Séverine DELUZARCHE

Adresse du terrain : 23 allée des Entrepreneurs - Venasque

Surface de plancher : _____ Emprise au sol : _____

Hauteur du projet : _____

Surface de la construction à démolir : _____

Nombre de lots (pour lotissement ou divisions foncières) : _____

Destination de la construction : aménagement d'un ERP

Affiché le 20/02/2026

Retiré le _____



(1) Cochez la case correspondante.

(2) Article A423-4 du Code de l'Urbanisme : Le maire affecte aux demandes de modification ou de transfert d'un permis en cours de validité un numéro d'enregistrement composé du numéro du permis dont la modification ou le transfert est demandé, auquel il ajoute un numéro composé de la lettre "m" en cas de modification ou de la lettre "t" en cas de transfert, suivie de deux chiffres, pour une numérotation en continu des demandes successives, d'une part, des modifications et, d'autre part, des transferts.

Exemplaire destiné à l'affichage dans les quinze jours qui suivent le dépôt de la demande ou de la déclaration et pendant la durée d'instruction de celle-ci (art. R*423-6 du C.U.).